

actu **vérités**

Vernier sous le signe des planètes

2009 a été déclarée «année mondiale de l'astronomie» par les Nations Unies et l'Unesco. A cette occasion, la commune va réaliser un sentier cosmique et mettre sur pieds différentes conférences et observations durant l'année. La construction du premier planétarium de Suisse romande devrait suivre.



Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

*M. Yvan Rochat
M. Jean-Claude Stevan
Mme Annette Girardot
Mme Malory Mex
M. Serge Guertchakoff*

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet : www.vernier.ch

s

Prochain numéro:

Le Programme de législature

Délai rédactionnel: 9 février 2009

Parution: 4 mars 2009

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

Sommaire



© Grégory Giuliani

P. 3

Un planétarium à Vernier

La commune va réaliser un sentier cosmique et mettre sur pieds différentes conférences et observations durant l'année. La construction du premier planétarium de Suisse romande devrait suivre.



© Magali Girardin

P. 6

Conseil municipal

Lors de la séance précédente, pour la présentation du budget 2009, le conseiller administratif Thierry Cerutti s'était absenté une petite heure. Cette disparition temporaire a vexé les élus et motivé une motion.



© LDD

P. 12

La journée du goût

Le 13 novembre dernier, l'ensemble des institutions de la petite enfance se sont mises au goût et aux saveurs du plaisir de déguster et d'offrir les petits plats confectionnés par les enfants pour leurs parents.



© LDD

P. 15

Jazz Vernier 2009

Deux soirées de jazz exceptionnelles les 26 et 27 février à la salle des fêtes du Lignon ou quand le jazz de la Nouvelle Orléans rencontre le tango de Buenos Aires....



© Manuel Faustino

P. 27

Une centenaire à la Châtelaine

Le 18 décembre dernier restera un grand jour pour Germaine Chapuis et pour l'EMS de la Châtelaine. Ce jour-là, la dame y a fêté son centième anniversaire.

Un planétarium à Vernier

Alors que 2009 est l'année mondiale de l'astronomie, Vernier propose ses propres manifestations. Elle entend même construire le premier planétarium de Suisse romande.

Les Nations Unies et l'Unesco ont décrété que 2009 serait l'année internationale de l'astronomie, suivant la proposition de l'Union Astronomique Internationale.

Le but de cette manifestation menée à l'échelle planétaire est d'aider les citoyens du monde à redécouvrir leur place dans l'univers par l'observation du ciel, de jour et de nuit, et faire sentir à chacun l'émerveillement de la découverte (toutes les manifestations sous www.astronomy2009.ch). «Tous les humains devraient réaliser l'impact de l'astronomie et des scien-

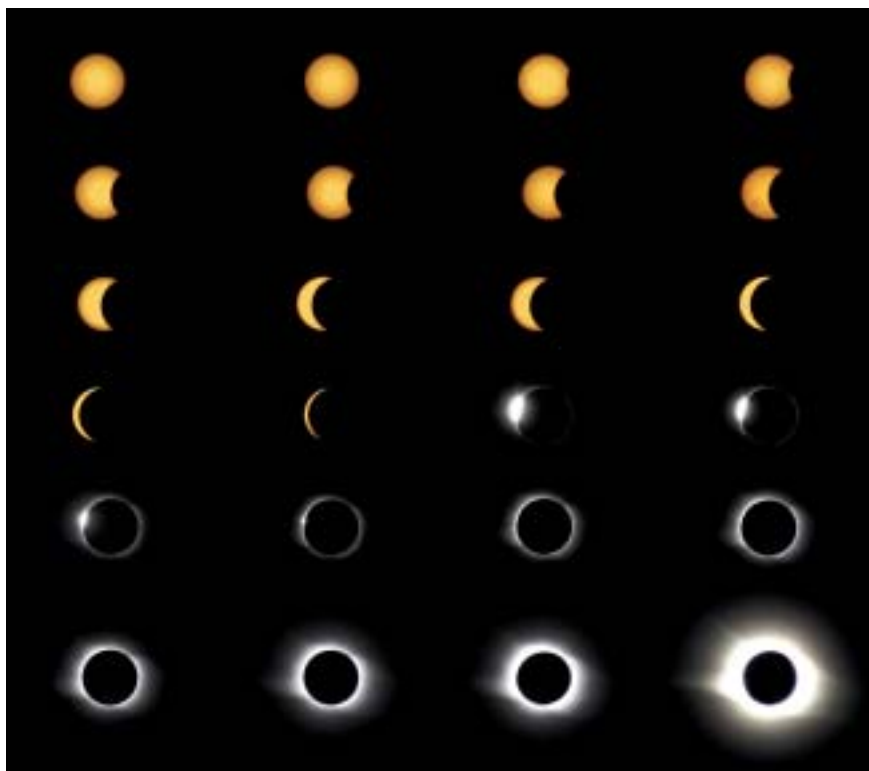
ces de base dans nos vies quotidiennes et mieux comprendre comment la connaissance scientifique peut contribuer à une société plus équitable et plus paisible», peut-on lire sur le site coordinateur de cet événement. Pourquoi avoir choisi 2009 ? Voici 400 ans exactement que Galilée effectuait ses premières observations avec une petite lunette. Il a réussi à voir les lunes de Jupiter, ainsi que les montagnes et les cratères sur la Lune. 1609 est également l'année des premières lois de Kepler. Cet astronome allemand a découvert les relations ma-

thématiques qui régissent les mouvements des planètes sur leur orbite. Ces relations sont fondamentales car elles furent plus tard exploitées par Isaac Newton pour élaborer la théorie de la gravitation universelle. Enfin, ce sera le 40e anniversaire du premier pas sur la Lune (21 juillet 1969 avec Neil Armstrong).

Naissance d'un collectif

Afin de célébrer comme il se doit cette année mondiale de l'astronomie, les autorités vernioloises ont souhaité que se crée un «Collectif du Planétarium de Vernier», lequel a vu le jour durant l'été 2008. Comme son nom l'indique, il va se charger de concevoir, puis de faire fonctionner le futur planétarium. Si tout va bien, celui-ci devrait surgir en 2010 au Crozet, à deux pas de l'arrêt de tram du centre commercial de Balexert. De quoi lui offrir une excellente accessibilité et visibilité.

Mais, avant de pouvoir découvrir ce planétarium (le premier de Suisse romande), un sentier cosmique va voir le jour cette année, à l'image du sentier des planètes mis en place en 2007 à Bernex. C'est justement un des auteurs du sentier bernésien, Nicolas Guérin (Association des Etoiles pour tous), ainsi que Grégory Giuliani (Société Astronomique de Genève) qui s'en chargeront. Deux passionnés d'astronomie que l'on retrouve également au sein du Collectif du Planétarium, aux côtés de Thomas Twieg



© Grégory Giuliani

(Club Orion du Pays de Gex), d'Audrey Reverdin, de Patrick Chevalley et d'Alain-Dominique Mauris, ex-membre du Conseil administratif de Vernier à l'origine de ce projet.

Le sentier cosmique de Vernier devrait voir le jour dès le mois d'avril. Il comprendra une vingtaine de panneaux répartis sur près de 5 kilomètres. Il débutera très vraisemblablement au pied des grandes tours du Lignon, en face du tracé bernésien, puis suivra le Rhône jusque vers le Bois-des-Frères, pour revenir vers le chemin de Sales et la mairie.

«L'idée est de partir de l'échelle de la Terre pour s'éloigner à chaque fois d'une échelle de 10 pour arriver aux confins de l'Univers. Le deuxième panneau pourrait, par exemple, représenter le système solaire. Un autre comprendra les galaxies et permettra de voir que le Soleil est devenu une étoile parmi tant d'autres.»

Il est prévu que la mairie regroupe les

demandes de visites guidées, puis contacte le Collectif.

Grande bulle

Le Collectif va aussi réaliser un planétarium. Cette infrastructure encore absente de la région (les plus proches sont à Lyon et Lucerne) permet de simuler la voûte céleste pour expliquer le ciel nocturne et les notions de base de l'astronomie.

Sous un dôme (haut d'un peu moins de dix mètres, soit d'une dimension inférieure à ceux cités ci-dessus) qui sert d'écran de projection, une trentaine de personnes pourront prendre place, découvrir et comprendre, grâce à un animateur, les mouvements du ciel. «Il s'agira d'une sorte de spectacle. La durée de chaque séance s'adaptera au type de public.»

Une fois achevée la construction du Planétarium, son exploitation devrait être assumée par le Collectif, lequel s'appuyera sur une équipe de bénévoles.

«Nous souhaitons proposer un prix d'entrée abordable (par exemple de 5 francs).» Le Microcosme, au Cern, attire environ 10 000 visiteurs par année. «Nous visons à peu près la moitié, soit 5000. Et nous souhaitons toucher toutes les écoles de la région.»

A terme, le Collectif du Planétarium de Vernier entend collaborer avec les professionnels de l'Observatoire de Genève et du Cern. «Le Musée d'histoire des sciences pourrait devenir aussi un partenaire privilégié.»

Comme à Bernex où les jeunes avaient réalisé des fresques et effectués des ventes de pâtisserie, l'idée est d'intégrer au maximum les jeunes de la commune. Des stages avec l'équipe de l'Arcade Emploi devraient être mis sur pied.

Conférences

L'Observatoire a mis sur pied une soixantaine de conférences dans le cadre de l'Année internationale de l'astronomie. Ces conférences seront suivies d'observations devant le parvis de la mairie avec des lunettes et des télescopes amenés par divers amateurs. Par exemple, le samedi 22 août, la conférence aura trait à la plus longue éclipse totale du Soleil (sur la période allant de l'an 2000 à 2100) qui est prévue le 22 juillet avec la diffusion de nombreuses photos.

Cette éclipse doit durer au maximum 6 minutes 30. Elle ne sera malheureusement pas visible depuis l'Europe. La plupart des passionnés d'astronomie se rendront à Shanghai où l'éclipse sera facile à observer.

Ces soirées conférence/observations seront regroupées sur quatre périodes: mi-février, mi-avril, mi-août et mi-octobre (voir l'encadré).

Serge Guertchakoff

Programme des conférences et observations

Samedi 21 février: Conférence de S. Paltani (Observatoire de Genève): récréation relativiste. Suivi d'observations si la météo le permet.

Samedi 25 avril: Conférence de F. Barblan (Observatoire de Genève): l'interaction Soleil-Terre, un facteur de changements climatiques. Suivi d'observations.

Samedi 22 août: Conférence: retour sur l'éclipse totale du Soleil du 22 juillet 2009. Observations.

Samedi 17 octobre: Conférence de G. Meynet (Observatoire de Genève): l'Univers a-t-il un sens ? Observations.

Nous recommandons aux participants de s'habiller chaudement pour ne pas être surpris par la fraîcheur nocturne.

Des informations concernant les horaires et les lieux des conférences seront disponibles sur notre site Internet www.vernier.ch ainsi que dans les prochains numéros d'Actualités Vernier.

Conseil administratif > communications

Bois de la Grille

Dorénavant pour toucher des subventions fédérales destinées à l'entretien des réserves naturelles, la commune doit signer une convention avec la Confédération. Thierry Apothéloz signe l'engagement 2008 pour la gestion du bois de la Grille, permettant une contribution de CHF 20'000.-.

Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

Yvan Rochat signe la prolongation du contrat entre la commune et la FASE jusqu'au 31 décembre 2009.

Aide Sociale

Une subvention de CHF 27'114.— a été versée pour l'antenne des Avanchets du CASS.

Chiens

Suite à l'acceptation par le Conseil municipal de réduire le prix de la médaille, les signataires de la pétition

pour la réduction du nombre de centimes additionnels de l'impôt sur les chiens ont envoyé un courrier de remerciements.

Les Communs

Le Grand Conseil a voté la loi sur le déclassement du secteur des Communs de la zone villas en zone industrielle.

Service des ASM

Le Conseil administratif procède à l'assermentation des agents Michel Sanchez et José Oliveira, lequel a réussi récemment son école de formation. Il honore également les ASM Didier Gaulin et Yann Blondel qui accèdent au grade d'appointé.

Contrat de quartier des Avanchets

L'Office fédéral du développement territorial versera une subvention de CHF 15'000.— pour soutenir le

projet de Contrat de quartier des Avanchets.

Eve des Libellules

L'Office fédéral des assurances sociales verse une subvention de CHF 426'199.— (sous déduction d'un montant de CHF 269'500.- déjà versé à fin 2007) en faveur de l'Espace de vie infantine des Libellules.

Attention

Une personne démarche certains de nos communiens en prétendant récolter des fonds pour le journal communal.

Cette personne n'est absolument pas mandatée par la Commune qui n'utilise pas de telles pratiques pour financer ces projets.

Nous vous recommandons d'être vigilants devant toute demande de ce genre et de contacter la mairie en cas de doute.

Noces d'or et de diamant

Nos Autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2009 en les conviant à une réception qui aura lieu en novembre.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ?

Vous avez parmi vos proches un couple concerné ?

Renvoyez ce bulletin au service de la culture et de l'information, Case postale 520, 1214 Vernier

Pour tous renseignements : tél. 022 306 07 80

Nom :

Prénom de Monsieur : Prénom de Madame :

Adresse : tél. :

Mariés le à la mairie de



Conseil municipal > séance du 16 décembre 2008

Les municipaux épinglent un conseiller administratif

Lors de la séance précédente du Conseil municipal, pour la présentation du budget 2009, le conseiller administratif Thierry Cerutti s'était absenté une petite heure. Cette disparition temporaire a vexé des élus et motivé une motion.



En ce frisquet mardi 16 décembre, le point 15 e) de l'ordre du jour restera dans les annales de l'histoire du Conseil municipal (CM) verniolan. Intitulée «Pour un Conseil administratif (CA) présent», la motion demande que le Conseil administratif s'engage à assister physiquement et dans son intégralité aux séances du Municipal. Des élus (24 sur 37) de tous les partis, à l'exception des membres du groupe du Mouvement citoyens genevois (MCG) l'ont signée.

S'il n'est pas nommément visé, Thierry Cerutti est au centre de la critique. En effet, lors de la séance précédente, sa première en tant que membre de l'exécutif, le représentant MCG s'était absenté environ une heure dans son bureau un étage plus bas afin de s'entretenir avec le chef du groupe démocrate-chrétien (PDC), puis avec un journaliste. Comble de l'ironie, c'est ce même journaliste qui, dans les colonnes de la Tribune de Genève ce même jour, publiait un article fai-

sant état de cette motion et de l'absence prolongée du magistrat.

Pas d'attaque personnelle

Le débat est cocasse. Le membre d'A gauche toute (AdG), auteur de la motion, se justifie en expliquant qu'il n'a fait que mettre par écrit ce que vingt-quatre personnes pensaient. Il précise également que, bien que questionné par le journaliste de la Tribune de Genève, il n'a jamais cité le nom de Thierry Cerutti. Un membre de l'Union démocratique du centre (UDC) s'emporte: «Nous n'avons jamais souhaité une attaque personnelle, explique-t-il. J'ai l'impression d'avoir été instrumentalisé par la presse et on ne m'y reprendra plus».

Thierry Cerutti prend alors longuement la parole. «Est-ce la motion des revanchards ou des mauvais perdants?» demande-t-il notamment. Avant d'ironiser: «Je suis heureux d'apprendre que votre haine d'hier s'est transformée en fruit de la passion et que le tout sauf Cerutti est devenu pas une minute sans Cerutti». Mais le magistrat regrette surtout qu'avant de rédiger ce texte «ses auteurs auraient pu prendre contact avec le Conseil

administratif ou avec moi pour tenter d'améliorer les éventuels problèmes». Et de préciser que «le CA n'a pas d'ordre à recevoir du CM et que nous vivons dans un système où il y a séparation des pouvoirs».

Le MCG s'emporte

Une autre membre de l'AdG brocarde ses collègues: «Je suis heureuse de constater que cette fois-ci tout le monde est resté, je les en félicite». Un autre élu de l'UDC fait son mea-culpa: «Je n'ai pas lu le journal, précise-t-il. En tout cas, ce n'est pas une attaque personnelle».

Un conseiller municipal écologiste, lui, regrette que «sur la forme la mo-

tion est discutable». Une de ses collègues du MCG s'emporte: «Chacun savait très bien, en signant cette motion, qu'elle visait directement Thierry Cerutti, fulmine-t-elle. Maintenant tout le monde se débîne, quel courage politique!» Un Vert précise alors qu'il savait très bien à qui il pensait en signant cette motion. «Je ne comprends pas pourquoi le MCG se sent visé», rétorque encore un membre de l'UDC. «Cette motion doit concerner le Conseil administratif in corpore», insiste un des ses collègues de parti. Au vote, la motion est acceptée et renvoyée à l'exécutif. L'avenir dira si le Conseil administratif en tiendra compte ou pas.

Didier Tischler

«Ainsi périssent les ennemis de la République»

A Genève, toute manifestation ou réunion officielle se déroulant quelques jours autour de la période de l'Escalade n'est jamais comme les autres. Le Conseil municipal de Vernier n'échappe pas à la règle de la fête cantonale. En ouverture de séance, la tradition est respectée. Pierre Ronget, secrétaire du bureau et ancien président de l'assemblée, se fend d'un discours pour l'occasion. Il rappelle qu'en 1602, les Genevois avaient choisi de rester maîtres de leur destin en repoussant l'assaut des Savoyards. L'élu libéral faisant un parallèle avec ce qui se passe aujourd'hui sur la commune. Pour lui, Vernier doit faire pareil. Il précise également que parmi les morts de l'époque, un certain nombre d'entre eux n'étaient pas Genevois, n'avaient aucun droit politique et ont quand même défendu la cité assiégée. Un bel exemple d'intégration pour le conseiller municipal. A la

suite du discours, l'ensemble de l'assemblée entonne le «Cé qu'è lainô», Pierre Ronget ayant pris soin de distribuer à chacun le texte original et sa traduction française. Enfin, comme le veut la coutume, l'ainé Roland Moret et la cadette Leyla Ahmari briseront une géante marmite en prononçant «ainsi périssent les ennemis de la République». Une ambiance bon enfant qui, hélas, ne durera pas toute la soirée pour cause de motion... D.T.

Prochaine séance

Mardi 3 mars 2009 à 20h30.

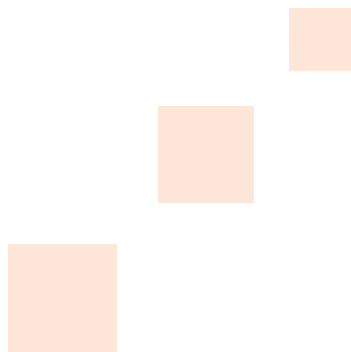
L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch

Municipal en bref

- En remplacement de Thierry Cerutti, élu au CA, Valérie Cuenca a prêté serment.
- Christiane Lorand et Michel Beux ont également prêté serment en remplacement de Pierre Terry et Gloria Hamiti, démissionnaires.
- A l'unanimité, les élus ont envoyé au CA deux pétitions visant à améliorer la sécurité autour du giratoire du Lignon.
- Les Verniolans connaîtront leur première nuit blanche à la piscine du Lignon, le Conseil municipal a accepté à la majorité une motion allant dans ce sens.
- Un crédit de CHF 135'000.— a été voté pour la réalisation de vestiaires supplémentaires au stade de Vernier.
- Un autre crédit de CHF 140'000.— a également été voté pour le déménagement de certains services communaux.
- La pétition «Plus de sécurité aux Libellules» a été classée, les pétitionnaires ne sont pas venus à la rencontre des commissaires.
- La pétition «Sauvons le centre commercial des Avanchets» a été envoyée au CA.
- Le postulat «Faisons de Vernier un pôle des technologies numériques», projet qui consiste à équiper le territoire de la commune d'un réseau de fibres optiques, a été accepté et envoyé au CA pour étude.

D.T.





© Magali Girardin

Zoom sur...

Gilles-Olivier Bron

Conseiller municipal, membre du Parti Libéral

Avez-vous une passion, un hobby ?

La généalogie et le cyclisme, sans parler de la «respublica» qui me passionne depuis plus de 15 ans.

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré ?

J'apprécie beaucoup la musique baroque et, dans les artistes contemporains, Georges Brassens et Renaud.

Avez-vous un rêve pour Vernier ?

Que les efforts faits par le Conseil municipal pour améliorer ou du moins conserver une qualité de vie

agréable pour les résidents de la commune ne soient pas annihilés par les décisions des autorités cantonales.

Quel est votre plat préféré ?

La raclette, accompagnée d'un plat de viande séchée.

Votre meilleur souvenir d'enfance ?

Plutôt de fin d'adolescence : trois semaines passées à Madagascar, où j'ai notamment pu nourrir un maki à la main dans la réserve de Bérenty. J'en suis surtout revenu marqué par l'accueil chaleureux des Malgaches et une philosophie : « mora mora », qui

se comprend comme « (laisse) le temps au temps ! ».

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

La diacre Janine Lucas, décédée en 2002, mais dont les (anciens) paroissiens des Avanchets se souviennent très bien. Par ailleurs, chacun à leur manière, ma mère et Bernard Annen, ancien président du Grand Conseil, me servent de modèles pour remplir au mieux ma fonction de conseiller municipal.

Propos recueillis par S.G.

Action impôts 2009

Le service de l'action sociale et des solidarités de la commune met à nouveau à votre disposition trois permanences pour le remplissage des déclarations, en collaboration avec les Centres d'action sociale et de santé (CASS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire.

Une participation financière de CHF 20.- est demandée.

Les trois permanences sont :

- Centre social du Lignon
av. du Lignon 78 - 1219 LIGNON
Tél : 022 420 35 00
- Centre social de Châtelaine
ch. de l'Étang 4
1219 CHATELAINE
Tél : 022 420 34 00.
- Centre social des Avanchets
Rue du Grand-Bay 18
1220 LES AVANCHETS
Tél. 022 420 35 50

Il est indispensable de téléphoner pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2008 ainsi que de votre déclaration. L'action débutera le 23 février 2008.

Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excède pas :

- CHF 40'000.- personne seule
 - CHF 50'000.- couple et famille monoparentale avec un enfant
 - + CHF 6'500.- par enfant à charge
- L'épargne ne doit pas dépasser globalement :
- CHF 20'000.- personne seule
 - CHF 35'000.- couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous la copie de la dernière déclaration remplie (2007)

A titre indicatif, nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener selon votre situation personnelle :

1. AVS - AI - OCPA

- attestation rente AVS-AI de l'année 2008
- attestation OCPA: prestations versées en 2008
- attestation retraite éventuelle du 2^{ème} pilier 2008 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2008
- assurance vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2008)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2008
- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2008)

- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2008
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2008

2. SALARIÉS

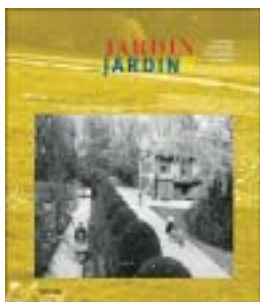
- attestation salaire 2008
- attestation chômage, indemnités PCM (2008)
- attestation indemnités pertes de gains (2008)
- attestation allocation logement (2005), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2008)
- attestation aide financière de l'Hospice Général en 2008
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2008)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2008
- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2008); certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2008
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2008
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.-)

N.B. Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.



Des nouveautés bien genevoises sont à lire près de chez vous

Jardin, jardins: trois siècles d'histoire à Genève, publié sous la direction de Christine Amsler, Isabelle Bovay, Miltos Thomaïdes.



Les jardins familiaux de Bel-Essert à Vernier, la Cité du Lignon, Avanchet-Parc et bien d'autres jardins genevois créés entre 1700 et 2000 sont présentés dans cet ouvrage. Une exposition du même nom avait été organisée à l'Institut et Musée Voltaire l'année dernière.

Sapeurs-pompiers genevois: une histoire au service d'autrui, d'Alexandre Junod.



Depuis l'an 500, durant lequel un incendie embrasa Genève et détruisit la cathédrale, jusqu'à nos jours, en passant par l'attentat de Vernier en 1974, cet ouvrage retrace l'histoire

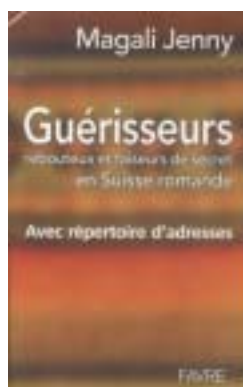
des incendies à Genève. Il présente également le métier de sapeur-pompier à Genève, qui fut dotée dès le XVII^e siècle d'une structure d'intervention.

Le Petit futé: Genève



Multitude d'adresses pour découvrir ou redécouvrir notre ville : restaurants, commerces, lieux de sortie, de visites, etc...

Guérisseurs, rebouteux et faiseurs de secret en Suisse romande, de Magali Jenny.



3^e édition d'un guide consacré aux guérisseurs romands. Qui sont-ils ? Où les trouver ? Que soignent-ils ?

Qu'en disent la médecine officielle et la religion ? Combien coûtent leurs prestations ?

Avec un répertoire de plus de 230 adresses, triées par spécialité et par canton (certaines se trouvant sur la Commune de Vernier).

Le Pouvoir du hasard, de Thedi Landis.

Polar écrit par un professeur de neurologie comportementale. Le commissaire Bernard Levasseur est confronté au meurtre d'un politicien genevois dans le quartier des banques. Les aléas du hasard biologique vont grandement l'aider dans son enquête.

La Démocratie genevoise, de Dominique Wisler.

Histoire politique de Genève qui se lit comme un roman.

Une Constitution pour Genève dans un monde ouvert, ou L'Utopie de la raison, de Franck C. Ferrier et Patrick-Etienne Dimier.

La constitution de la République de Genève va prochainement être modifiée. Ce livre en propose une vision.

Prêt et inscription gratuits

Horaires des vacances scolaires de février :

Bibliothèque d'Avanchet :
lundi 9 février de 15h45 à 19h15

Bibliothèque de Vernier :
mardi 10 février de 16h à 20h

Bibliothèque de Châtelaine :
jeudi 12 février de 16h à 20h.

Vous connaissez **Titeuf** ? bien sûr ! Mais savez-vous que « son papa » s'appelle **Zep** (de son vrai nom Philippe Chappuis) et qu'il est né à Onex ?

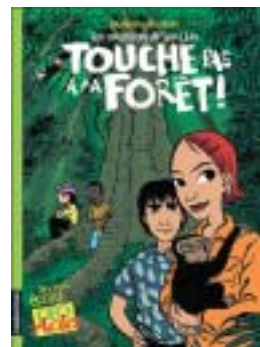


Buche, créateur de Franky Snow, roi des sports extrêmes... mais cela ne se passe toujours comme il voudrait... Gags désopilants et sensations fortes !



Tom Tirabosco est, lui, aussi à l'aise dans la création d'albums pour les

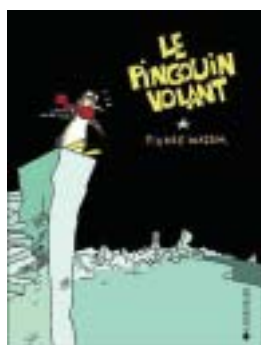
petits que dans la bande-dessinée. Jetez un coup d'œil sur sa série « Léo et Léa »



Venez donc faire un tour dans vos bibliothèques pour découvrir encore bien d'autres bande-dessinées « made in Geneva » !

Et oui ! Nous avons à Genève de bons auteurs-illustrateurs de bande-dessinée pour les jeunes... En voici quelques autres, certes moins connus, mais tout aussi talentueux...

Pierre Wazem, avec sa série du genre fantastique « Koma » ou son « Pingouin volant » qui aimerait voler mais qui a le vertige !



Horaires

AVANCHET

Centre commercial des Avanchets
Tél. 022 797 05 55

Lundi : 15h45 - 19h15
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

CHÂTELAINE

Avenue de Châtelaine 83a
Tél. 022 797 16 82

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
14h00 - 18h00
Jeudi : 16h00 - 20h00

VERNIER

Rue du Village 57
Tél. 022 341 04 91

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 16h00 - 20h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Nouveaux horaires du bibliobus

Pour des raisons de planification et de gestion, la ville de Genève a modifié la présence du bibliobus au Lignon.

Le bus est désormais présent lundi tous les 15 jours de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h30, et ce depuis le 12 janvier 2009.

Prochains rendez-vous:

lundis 9 et 23 février
Lundis 9 et 23 mars

Téléthon

Pour la 10ème édition du Téléthon qui a eu lieu les 5 et 6 décembre 2008, le service des sports de la commune a vendu 183 peluches, ce qui représente la somme de CHF 1830.-

Les petits découvrent le goût et les saveurs

Le 13 novembre dernier, l'ensemble des institutions de la petite enfance se sont mises au goût et aux saveurs du plaisir de déguster, d'éveiller ces cinq sens et d'offrir les petits plats maisons confectionnés par les enfants pour leurs parents.



Chacun s'est rassemblé autour de ce thème pour proposer des animations aussi variées et originales les unes que les autres, allant de la confection de mets pour le repas, des bricolages en lien avec les aliments, une sortie à l'alimentarium, des parcours d'activités gymniques, des chansons, des histoires, des dégustations, des ateliers cuisine, une visite au marché, un buffet en fin de journée pour les parents et d'autres idées encore... Cette journée fut goûteuse et joyeuse. Son principal but, après la distribu-

tion de la plaquette, fut de sensibiliser l'enfant et sa famille au plaisir de manger sainement. Nous espérons l'avoir transmis ...

Quelque 105 enfants chaque jour sont nourris selon leur âge, leurs be-

soins, leurs habitudes et leurs envies. A cela s'ajoute encore les allergies, les intolérances. Tout un programme donc qui nécessite une collaboration étroite entre direction, cuisiniers et équipes éducatives.

Suite à la mise en place de la « fourchette verte » dans les institutions de la petite enfance et à la parution de la brochure « 1,2,3... » de Madame I. Héritier-Davet, nous désirions à notre tour marquer cet évènement et prendre un temps de réflexion en adaptant

au mieux cette journée aux différents groupes d'âge de la crèche. L'idée était que chaque classe ait une activité adaptée aux intérêts des enfants et en relation avec l'alimentation et qu'elle mette en évidence les bienfaits d'une nourriture saine et variée. Pour les plus grands, l'occasion d'attiser leur gourmandise et aussi d'exprimer le plaisir du palais.

Chez les tout-petits, la démarche consistait à offrir aux parents un jus de fruit pressé. Chez les moyens, les activités variaient entre coloriage de fruits et légumes en différentes techniques (néo-color, éponge), parcours moteurs mettant en évidence les différentes couleurs, dégustation de confitures artisanales et originales, confection de brochettes de fruits pour les parents et présentation de divers livres sur le goût. Pour certains 2-3 ans, il fut question d'une sensibilisation au sucré-salé entre banane-raisins secs et gruyère-viande séchée suivi d'une confection de dessert offert le soir aux parents et composé de fromage blanc et de banane écrasée.

Pour les enfants de 3-4 ans, soit le groupe des grands, la matinée a été découpée en trois ateliers distincts. Le premier consistait en la préparation du « serpent malin », serpent confectionné selon le goût de chacun et présenté en entrée au repas de midi. Il s'agissait de petites galettes de riz posées bout-à-bout, beurrées à la ciboulette et décorées avec différents ingrédients comme du concom-

bre, des tomates, des œufs durs, des cornichons, etc. La tête composée d'olive pour les yeux et de ciboulette pour la langue le rendait attractif et même impressionnant!

Le deuxième atelier était un travail de réflexion en commun pour la réalisation d'un panneau collectif. Chaque enfant possédait l'emballage vide d'une nourriture (boîte de fromage, brique de lait, papier de bonbons, etc.). Il devait le placer sur le panneau au bon endroit, à savoir : on peut en manger très souvent ou on peut en manger de temps en temps ou encore on ne doit pas trop en manger. Ce travail avait pour but de mieux le sensibiliser à une nourriture équilibrée.

Le troisième atelier consistait à se rendre au marché local pour y acheter des fruits de saison présenté en dessert au repas du jour. La démarche d'aller, de choisir, de commander et de payer, implique l'enfant différemment et l'encourage dans sa découverte du goût.

A journée particulière, repas particulier ! Afin de mettre en valeur cette journée et hormis l'entrée et le dessert préparé par les enfants, les cuisiniers Bernard et Claude nous ont préparé un buffet chaud et chaque enfant a pu se servir lui-même et selon son envie sous l'œil attentif du personnel éducatif.

La journée n'était pas encore finie puisqu'après une sieste bienfaitrice

adultes et enfants ont fait griller des châtaignes et pressé du raisin dans un vrai petit presseur prêté pour l'occasion. Cela leur a été servi en goûter mais chaque enfant a également pu en offrir à ses parents lors des retrouvailles du soir.

Par toutes ces démarches, nous espérons avoir sollicité de manière ludique notre jeune population de l'EVE, d'avoir éveillé leur intérêt au goût et que nous réussions petit à petit à instaurer une vraie relation de plaisir autour des plats et de la table.

Pour l'EVE du Lignon,
Caroline Bochatay

Déménagement du service de la petite enfance

Suite à un manque de place au sein de la Mairie, le Conseil municipal a voté le 16 décembre dernier le déménagement du service de la petite enfance.

Dès le 4 mars 2009

le service de la petite enfance se situera dans

l'Ecole Bourquin

Avenue de Châtelaine 68

1219 Châtelaine

Bus 6, 19, 22, 51 arrêt Henri-Golay

Nous vous rappelons que les inscriptions se font toute l'année sur liste d'attente. Un formulaire est disponible soit sur Internet (www.vernier.ch), soit à la réception du service.



Vernier s'est enfin doté d'un nouveau site Internet!

Si l'adresse ne change pas (www.vernier.ch), ce nouveau site est beaucoup plus complet, plus performant et surtout plus interactif. Il a remplacé dès le 23 janvier dernier l'ancien site en fonction depuis six ans déjà.

Par la réalisation de cette nouvelle

plate-forme, la Ville de Vernier est heureuse d'apporter des nouveautés, telles que la commande de cartes journalières CFF, la lecture du magazine Actualités Vernier, la consultation des offres d'emploi, ainsi qu'un module interactif pour les associations, sociétés et entreprises commu-

nales. Grande nouveauté également, le paiement en ligne de nombreuses prestations.

La Ville de Vernier a le plaisir de vous inviter à découvrir ce nouveau site en surfant sur le www.vernier.ch

Plus de respect grâce à laOla

Depuis plusieurs années, les clubs de football sont confrontés à une augmentation des incivilités (insultes, crachats, manque de respect...) et des actes de violence.

La commune de Vernier n'échappe pas à ce phénomène, et plus particulièrement les clubs de football. On peut également noter plusieurs dégradations des installations sportives ces derniers temps.

Aussi, au regard de cette situation, la commune en partenariat avec les 4 clubs de football (FC Vernier, FC City, FC Aire le Lignon et FC Avanchets) a souhaité engager une réflexion pour trouver des solutions à ces problèmes.

Pour ce faire, la commune a mandaté la Fondation Genevoise pour l'Animation Socio Culturelle (FASc), pour mobiliser l'équipe de laOla (campagne de prévention pour les clubs sportifs) sur cette problématique.

En effet, laOla FASc est une structure

qui soutient les clubs sportifs genevois rencontrant des difficultés sociales et/ou éducatives.

Ce mandat consiste à :

- Elaborer un état des lieux précis de la situation vécue dans les 4 clubs.
- A partir de cet état des lieux partagé par les membres des 4 clubs, il s'agira de définir avec eux 2 ou 3 axes stratégiques nous permettant de formuler des propositions.

L'équipe de laOla a démarré ce mandat au mois de septembre 2008.

A ce titre, ils ont rencontré les membres des clubs (dirigeants, entraîneurs, responsables techniques, joueurs, parents...), des travailleurs sociaux (Travailleurs Sociaux Hors Murs TSHM, Maisons de Quartier, Centres de Loisirs...), des représentants du cycle, le personnel des stades, la Sécurité Municipale, la Gendarmerie, l'association RESPECT, l'association Cantonale Genevoise de Football...

Concernant les joueurs et les parents,

un questionnaire leur a été transmis afin de recueillir leur opinion sur ce sujet. Ils ont été 382 à répondre. Les réponses ont été analysées et inscrites dans l'état des lieux.

L'équipe de laOla a pu également assister à une cinquantaine de matchs.

Ces différents éléments ont permis l'élaboration d'un état des lieux de la situation qui a été présenté aux membres des clubs et aux différents partenaires.

Cette séance a été l'occasion d'échanger et de réfléchir avec les membres des clubs de football à des solutions afin d'améliorer les conditions d'accueil et de pratique de ce sport pour nos enfants.

Le Conseil administratif de Vernier se tient à votre disposition pour de plus amples informations à ce sujet.

Thierry Cerutti,
Conseiller administratif

Angelo Torti, responsable TSHM

Vernier jazz 2009: New Orleans meets Buenos Aires

Vernier Jazz est devenu le rendez-vous des amateurs de jazz classique à Genève et même de la Côte. Chaque année c'est la fête et on se retrouve tous avec plaisir.



Quelques mots sur l'édition 2009
2009 est une année vraiment unique par les événements qui seront célébrés, voyez plutôt :

- 100 ans de la naissance de Benny Goodman et de son batteur Gene Krupa
- 50 ans de la mort de Sidney Bechet, Billie Holiday, Lester Young et Boris Vian
- 10 ans de la naissance du Swiss Yerba

Swing Session

Levon, vibraphone
Jean-Loup Muller, piano
Manu Hagmann, contrebasse

Julien Cotting, batterie
René Hagmann, saxophones, trompette, clarinette
3 générations de musiciens qui partagent la même passion pour le son des années 40 mais surtout pour l'improvisation et le swing.

Tango Sensations

Stéphane Chapuis, bandonéon
Johanna Hernandez, violon
Tomas Hernandez, violon
Jorman Hernandez, alto
Janaina Salles, violoncelle
Le tango... danse, séduction, nostalgie, mélancolie, poésie, mystère.

Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band

Béat Clerc, trompette, leader
Fabien Clerc, trompette
Régis Dessimoz, trombone

Leo Muller, clarinette, saxophone alto
Nidi Niederhauser, banjo
Mudu Burkhard, piano
Jean-Daniel Gisclon, tuba
Olivier Clerc, batterie, washboard
8 musiciens et 10 ans de passion communicative

+ special guests

Cécile McLorin, vocal
Jean-François Bonnel, saxophones et clarinette

Prélocation : Stand Info Balaxert, Fnac - www.fnac.ch

Salle des fêtes du Lignon

Le Lignon, Genève, bus 7, 23, 27
Ouverture des portes et petite restauration dès 19h

CHF 28.- / CHF 22.- prix réduit / CHF 10.- carte 20 ans 20 francs

Renseignements : service de la culture de Vernier

022 306 07 80 – www.vernier.ch

Vous êtes dans le milieu artistique et résidez sur la commune de Vernier ?

Quel que soit votre domaine d'activité, que vous soyez peintre, musicien, écrivain, photographe ou magicien, faites-vous connaître en nous faisant parvenir vos coordonnées complètes.

Grâce à cela notre administration sera en mesure de tenir un annuaire complet qui lui permettra de répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées.

Merci de faire parvenir ces informations à l'attention du service de la culture, case postale 520, 1214 Vernier ou à l'adresse électronique: culture-information@vernier.ch

**ELECTRICITÉ TÉLÉPHONE
AUDIO-VISUEL
CABLAGE INFORMATIQUE**

Service 24h/24h

7, chemin Delay
1214 Vernier
Tél. 022 341 47 57
Fax 022 341 47 58
newelec@bluewin.ch

ATELIERS DE PEINTURE ACRYLIQUE POUR ADULTES

Avec un fond musical, découverte de nouvelles couleurs, dégradés, reliefs, collages, techniques mixtes.

Mardi ou jeudi horaire à convenir.
Matériel fourni.

Sur inscription, contacter
Mme Lucia Triverio au 076 4041584.

Atelier 21, av. des Tilleurs
1213 Genève

Titouscree

**vous souhaite
une bonne année.**

**A chaque occasion, un petit
cadeau fait toujours plaisir.
Aide à la personne âgée ainsi
que divers autres services.**

www.titouscree.com

IMPÔTS

Un souci ?

Une corvée ?

Faites remplir vos déclarations d'impôt

TARIF de 70.-- frs à 100.-- frs

Pas de frais de déplacements sur tout le territoire de VERNIER et 1203 GENEVE

CABINET COMPTABLE - Gérard CORNU

COMPTABILITE: artisans - indépendants - PME/PMI - Conseils - Secrétariat
61a, Chemin des Sellières - AÏRE - Case postale 75 - 1219 LE LIGNON

Sur rendez-vous : 022.796.37.81 (de 9h à 19h)

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



Cours de Salsa Débutant

dès le 17 février 2009

les mardis à 19h

A Vernier

CHF 280.- 14 leçons de 1h30.

Tél. 079 623 87 54
www.salseros-de-hoy.ch



Alain Perret

Directeur de la Banque Raiffeisen Genève Ouest

Les quatre piliers du modèle Raiffeisen

Le nombre sans cesse croissant de nouveaux clients qui font confiance à Raiffeisen corrobore une fois de plus l'efficacité du modèle commercial de Raiffeisen.

Dans cet article, nous évoquons le premier pilier, soit la forme coopérative. Par son statut juridique de coopérative, Raiffeisen donne la priorité à l'individu en tant que sociétaire et client, et non à la maximisation des profits. Les différentes Banques – 367 au total, formant un réseau de 1155 points bancaires – sont regroupées au sein du Groupe Raiffeisen et sont solidaires les unes des autres. Les Banques Raiffeisen opèrent exclusivement sur le marché suisse. Les Banques Raiffeisen sont donc des sociétés coopératives auto-

nomes avec une distribution limitée des bénéfices et une responsabilité propre pour la constitution de fonds propres. La Banque n'est pas seule à assumer la responsabilité de ses propres dettes, Raiffeisen Suisse se porte aussi garant. Durant plus de cent ans d'histoire, jamais un sociétaire ou un client n'a subi de dommage. Raiffeisen Suisse bénéficie du rating Aa1 attribué par Moody's.

Raiffeisen - La banque à laquelle les gens font confiance



Frank Cocimano

Massages

(thérapeutiques-sportifs)

Réflexologie

Massage des méridiens

140 rte d'Aire - 1219 Aire

Tél. 022 797 40 46

Horaires : Lundi-Vendredi 9h à 19h.
Mercredi 9h à 12h.

Sur RDV possibilité à 8h le matin.

(Les traitements sont remboursés par les caisses maladies)



Impôts sur les chiens: la baisse du centime additionnel est acceptée

Le M.C.G a imaginé une politique originale et **unique en Suisse** afin de favoriser le rapprochement entre la population et ses élus communaux, permettant ainsi **d'intégrer les préoccupations et les besoins** des concitoyens-nes de la Commune de Vernier en créant des opportunités de concertations, **une forme de participation directe** des habitantes et habitants de Vernier aux projets concrets qui les concernent. Le procédé est simple : il s'agit d'un **Conseil Administratif Populaire** mensuel où toutes les idées validées sont relayées au Conseil Municipal sous la forme appropriée, par voix de pétition au besoin, avec à charge de l'initiateur-trice de la faire signer. Parallèlement, le groupe MCG, quant à lui, rédige et dépose un texte au Municipal afin que ce dernier soit traité. Grâce à ce procédé ultra démocratique, **nous avons remporté ensemble plusieurs victoires** tels que la diminution de l'impôt pour la médaille des chiens, l'aménagement du giratoire et de l'avenue du Lignon, l'augmentation de la présence des forces de l'ordre aux Avanchets, l'avancée des travaux du centre commercial des Avanchets et bien d'autres.

Coup de Cœur et Coup de Gueule du MCG

Rappelez vous en **décembre 2007**, lors de l'aménagement de la route de Meyrin, il était prévu de **construire une passerelle** reliant les Avanchets au lieu dit L'Etangs. Le MCG avait alors déposé 2 textes auprès des autorités cantonale et municipale de l'époque, demandant de prêter une attention particulière à l'aménagement d'un ascenseur ou bien d'une rampe **accessible aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite**. La passerelle n'avait pas encore été construite. Bien naturellement, les deux autorités cantonale et municipale n'ont pas voulu entendre la revendication légitime du groupe MCG et la passerelle a finalement été mise en place **sans aucun ascenseur ni même une rampe**. Etrangement, après maintes revendications légitimes de la population utilisatrice des lieux, nos autorités communales ont enfin formulé la même demande qui émanait initialement du MCG. **Force est de constater, une fois n'est pas coutume, que la synergie d'idées et d'actions constructives n'est point privilégiée au sein de notre hémicycle communal** et qu'il n'est pas trop tard pour les partis traditionnels de commencer

ENFIN à travailler ensemble, en faisant fi des couleurs politiques.

Le MCG a déposé deux autres propositions auprès du Conseil municipal selon le procédé susmentionné avec **les habitants de Cointrin et des Libellules** concernant des problèmes de circulation et de parking pour Cointrin (Floralies) et de sécurité et de nuisances nocturnes aux Libellules. Lors du traitement de ces 2 pétitions et des 2 textes, le MCG n'a pu que constater **un cruel manque de considération de la part des élus des autres partis politiques**, toutes formations confondues, des revendications des habitants de Cointrin et des Libellules. En effet, le Conseil Municipal a estimé que **les habitants des villas de Cointrin** étaient déjà **«privilegiés»** et qu'ils pouvaient parquer leurs voitures sur leur terrain. De ce fait, ils n'avaient pas besoin d'avoir une zone bleue avec délivrance de macaron. Parallèlement, le jour même du Conseil Municipal, un article paraissait dans la TDG expliquant que la commune de Lancy, excédée par les pendulaires, allait mettre en place un système de zone bleue avec délivrance de macaron... **Vernier sera-t-elle toujours à la traîne? Hormis le MCG**, tous les autres groupes ont refusé le texte afin de mettre en place ce régime. **Les habitants des Libellules** seront heureux d'apprendre que **les mêmes groupes politiques susmentionnés** ont décrété **qu'aux Libellules il faisait bon vivre**, tout du moins tout aussi bien que dans les autres quartiers de notre canton qu'ils soient chics ou non chics. Ainsi, **il n'y a pas de raison de renforcer la présence des autorités policières**. Sans leur jeter la pierre, **nous dirons qu'ils s'en lavent les mains...**

Le C. A. Populaire continue :

Agendez vos prochains rendez avec les élus du MCG:

Lundi 9 février 2009 à 19h00

à la brasserie des Avanchets au Centre Commercial

Lundi 23 février 2009 à 19h00

à la brasserie de Châtelaine

Notre ligne restera toujours la même :

Ecoute, Dialogue et Respect !

Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et à votre disposition: mcg-vernier@bluewin.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



L'Union Démocratique du Centre
Votations cantonales du 8 février 2009

UDC
Genève

NON au vote par Internet

Votations cantonales 8 février 2009

Mesdames, Messieurs,

Pour l'UDC, la défense des droits populaires est une priorité.
La démocratie n'est pas un bidule informatique.

Ce mode de vote démontre, au fil des tests, son inefficacité en matière de sécurité.

Les plus grands spécialistes de l'informatique affirment que cette manière d'exercer la démocratie n'est pas sûre.

Les Etats-Unis, première puissance numérique mondiale, avec son Département de la Défense, y a renoncé.

Trois des plus prestigieuses universités dans le domaine affirment la même chose : le vote par Internet n'offre aucune sûreté.

Constitutionnellement, chaque citoyen, citoyenne, est en droit de participer au dépouillement pour exercer ses droits élémentaires de contrôle du processus démocratique.

Là aussi, ce mode de vote ne permet aucun contrôle citoyen.

Pas plus qu'il ne garantit l'identité du votant, ni l'intégrité du vote lui-même.

Avec ce mode de scrutin, le citoyen ne sera plus maître des opérations électorales.

Une atteinte inacceptable aux droits populaires.

NON
au vote par Internet

www.udc-ge.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Commune - Etat

Un combat perpétuel

LES LIBERAUX DEFENDENT LES INTERETS DES VERNIOLANS

REMARQUES GENERALES

Jusques à quand l'Etat de Genève bafouera-t-il la commune de Vernier ? A maintes reprises les autorités cantonales n'ont pas tenu compte de la volonté des Verniolans, même si le Maire de Vernier, Yvan Rochat, soutenu par les libéraux, défend avec vigueur les intérêts des communiers.

Il suffit de se rappeler l'implantation malencontreuse prévue à la Renfile de l'entreprise Ikea, le déclassement des « Communs » pour en faire une zone de dépôts et la rumeur (mais il n'y a jamais de fumée sans feu) du déplacement du Service des automobiles et de la navigation sur la commune.

L'EXEMPLE DES «COMMUNS»

Le groupe libéral rappelle en permanence que Vernier ne doit pas devenir une commune poubelle. Il défend la qualité de vie à Vernier, le maintien des espaces verts. Il a toujours combattu la prolifération de dépôts et l'implantation d'entreprises à faible valeur ajoutée sur le territoire communal.

Dans cette optique, afin de ne pas détériorer ultérieurement la qualité de vie à la périphérie du village de Vernier, le groupe libéral a déposé lors du Conseil municipal du 18 décembre 2007 et de celui du 16 décembre 2008 des résolutions déclarant, puisque le Conseil d'Etat fait fi de la position de Vernier,

- s'opposer à ce projet d'extension d'une zone de dépôts (18.12.2007)
- n'accepter à l'avenir que des entreprises à haute valeur ajoutée dans les zones gérées par la Fondation des terrains industriels (FTI). (16.12.2008)

Le 14 mai 2008, Robert Cramer, conseiller d'Etat chargé du Département du territoire a adressé un courrier au

Conseil administratif de Vernier concernant les Communs. Malheureusement cette missive n'offre aucune garantie quant à la qualité des entreprises que la FTI implantera dans la zone «les Communs». Il convient donc de maintenir la pression car il est évident que ce déclassement entraînera des nuisances évidentes, qui s'ajouteront encore à celles subies déjà maintenant par les habitantes et les habitants de cette région.

QUESTION IMPERTINENTE

Pourquoi, lors de la procédure d'adoption par le Grand Conseil du déclassement des «Communs», les trois députés verniolans (socialiste, UDC et MCG), dont deux candidats au Conseil administratif, en septembre 2008, n'ont-ils pas défendu les intérêts de la commune de Vernier et ont-ils accepté le projet du Conseil d'Etat?

Se contentent-ils de faire des promesses pour se faire élire? Les citoyennes et les citoyens de Vernier s'en souviendront certainement lors du renouvellement du Grand Conseil en novembre 2009.

Pour le groupe libéral:
Pierre Ronget

Si vous êtes intéressé(e)
par la vie politique de votre commune,
si vous désirez soutenir concrètement
l'action des élu(e)s libéraux,
adhérez à
l'Association libérale de Vernier,
Case postale 374-1219 Châtelaine
e-mail: liberal-vernier@bluewin.ch

LES LIBERAUX REFLECHISSENT, PUIS AGISSENT

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Une politique d'intégration des étrangers volontariste à Vernier

Lors du municipal du 16 décembre, le Conseil municipal a pris en considération une motion socialiste demandant au Conseil administratif de mettre en place des dispositifs d'intégration pour les étrangères et les étrangers et d'utiliser les moyens financiers mis à disposition par la Confédération notamment.

Les résidents étrangers du canton représentent plus d'un tiers des habitants, soit 38,4%. La grande majorité d'entre eux s'est installée à Genève depuis longtemps. Parfois depuis deux ou trois générations. En 10 ans, leur nombre a augmenté de 2%. Sur l'ensemble de la population étrangère, l'écrasante majorité est titulaire de permis de séjour de longue durée (type B ou C), soit 82,6%. Viennent ensuite les fonctionnaires internationaux et leur famille, soit 13,1%. Les étrangers et les étrangères relevant du domaine de l'asile représentent quant à eux 3,2% de la population étrangère, soit 1,2% de la population totale. Quant aux «sans-papiers», personnes résidant et travaillant en Suisse sans permis de séjour, ils seraient aujourd'hui environ 7000 à Genève, dont deux tiers de femmes. Leur nombre n'est évidemment pas comptabilisé dans les statistiques cantonales mais leur existence et leur présence sont réelles, soit dans nos foyers, nos écoles et nos quartiers de par la forte demande en main d'œuvre. L'émigration pour des raisons économiques est le principal facteur de migration en Suisse.

Genève poursuit ce qu'elle a toujours réussi à faire depuis 4 siècles: elle se façonne une identité multiculturelle genevoise. Aujourd'hui comme hier, son immigration est en majorité une immigration de peuplement, qui construit sa vie ici et qui y déploie peu à peu ses racines.

Cette réalité apparaît très clairement lorsqu'on observe le phénomène des mariages et des naissances à Genève. Le nombre de mariage entre Suisses et étrangers est impressionnant: à Genève, 43,8% des mariages sont binationaux.

Suisses et étrangers se fondent peu à peu dans une identité genevoise multiculturelle. A Genève, sur 61,6% de Suisses, 14% le sont par naturalisation. Aujourd'hui 52% des habitants du canton sont nés étrangers! A la génération précédente, c'est 86% des habitants de Genève qui sont nés étrangers ou de parents étrangers. Les naturalisations sont donc le seul facteur de croissance de la population suisse.

Sans elles, les Suisses seraient chaque année moins nombreux. **Une intégration réussie des étrangers nous concerne toutes et tous, dans le monde du travail, de l'école ou dans nos quartiers.**

Les émigrants qualifiés comme les non-qualifiés sont très demandés lorsque le marché du travail local ne permet pas de satisfaire la totalité des besoins en main d'œuvre. Mais pour tirer parti des avantages potentiels des migrations, il est indispensable de le coupler avec une politique d'intégration volontariste permettant aux nouveaux arrivants de s'intégrer rapidement dans la société suisse et genevoise. Dès lors, les autorités à tout niveau doivent installer des programmes en favorisant l'intégration par notamment la participation citoyenne ou des programmes culturels. C'est par le contact entre les différentes communautés (suisse et étrangère) qu'on facilitera la connaissance de l'autre et permettra l'apprentissage de la vie suisse et genevoise.

Parce qu'il est nécessaire de maintenir des échanges étroits avec l'Europe et maintenir les acquis des mesures d'accompagnement dans notre marché du travail (contrôle contre le dumping salarial et extension des conventions collectives de travail)

VOTEZ ET FAITES VOTER OUI, LE 8 FÉVRIER à la reconduction et à l'extension des accords bilatéraux

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur: www.ps-vernier.ch
Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21
E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Association de Vernier

Case postale 721

1214 Vernier

Site Internet: www.pdc-vernier.ch

Quels défis pour 2009?

TRANSPORTS

Le projet de *périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération* (PACA), Saint-Genis, Meyrin, Vernier, Satigny, ville de Genève, financé par la Confédération, vient d'être dévoilé. Une fois encore Vernier y est laissé à l'abandon. A titre d'exemple, la possibilité de relier la ligne RER (Bellegarde - La Plaine - Cornavin) à la gare de Cointrin et/ou au CEVA (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse) n'y figure pas... 32'000 habitants, des zones industrielles importantes, des difficultés de trafic, etc., mais que fait le Conseil administratif ? Il nous a dit vouloir reprendre ce projet. A l'instar du tram, d'autres Communes ont, elles, déjà su faire entendre leur voix. Il est hélas déjà bien (trop) tard pour réagir tant l'on sait qu'une fois mis en consultation, un tel projet peine à être modifié. **Le PDC déplore que Vernier soit incapable d'anticiper notre développement et notre qualité de vie.**

BOUCHONS

La réduction à une seule voie de la route du **Bois-des-Frères** à son embouchure sur la **route de Vernier** provoque systématiquement des bouchons à toute heure. Le PDC a interpellé le Conseil administratif qui, sous la plume de Yvan ROCHAT, lui a livré la réponse suivante : *"Lors des discussions sur l'implantation d'IKEA, nous avons interpellé l'autorité compétente pour qu'elle mette en place des mesures, afin de garantir la progression des transports en commun sur les lignes 6 et 19. Dans la réponse de la délégation du Conseil d'état aux transports du 21*

août 2008, cette dernière nous informe qu'elle a entre autres approuvé la modification de l'aménagement du carrefour du Bois-des-Frères et de la route de Vernier pour remédier à cette situation." En d'autres termes, IKEA est déjà responsable des bouchons alors que la première brique n'est pas encore posée ... ou comment créer un vrai problème qui n'existait pas ! Dire que le maire écologiste est un farouche adversaire d'IKEA et de la voiture n'est pas un scoop, mais qu'il cautionne et reprenne ce genre de réponse dépasse juste l'entendement. Les habitants du Lignon apprécieront. **Le dogme au-delà de l'intérêt commun et pratique, impensable pour le PDC.**

REMERCIEMENTS

Un grand merci à celles et ceux qui nous ont témoigné leur sympathie pour notre action politique. Nous avons été sensibles à vos messages, entre autres celui des personnes qui ont défendu avec nous et avec succès **la baisse du centime additionnel de l'impôt sur les chiens**, suite à une augmentation éhontée. Nonobstant une majorité municipale qui y était initialement opposée, nous avons fait le forcing, avec succès.

N'hésitez pas à nous laisser de nouveaux messages ou questions sur notre site www.pdc-vernier.ch.

Yves Magnin

Conseiller municipal

magnin@etude2rotisserie.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier





Projet d'agglomération: la fin des frontaliers!

Notre agglomération se ramifie sur l'ensemble du canton et déborde sur le district de Nyon comme sur les départements voisins de l'Ain et de la Haute-Savoie pour s'étendre jusqu'à Thonon et aux portes d'Annecy. Il s'agit là d'une réalité géographique et sociale qui témoigne de l'attrait et de la vitalité de Genève, ville-frontière.

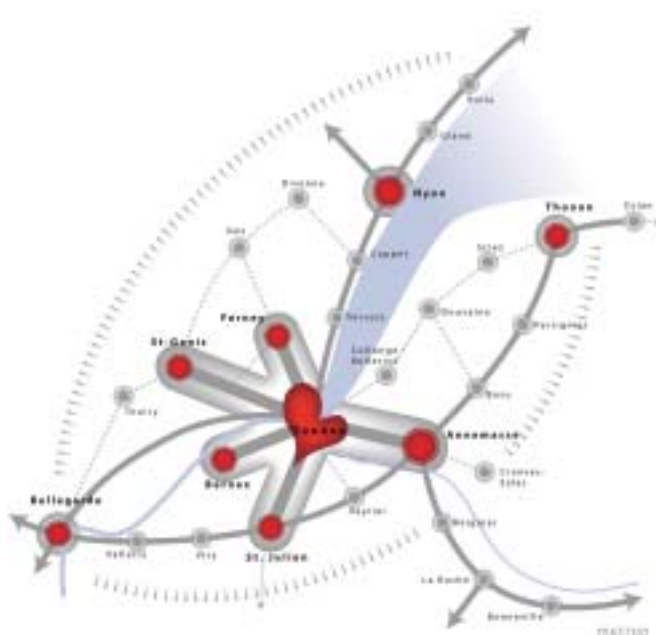
En 2030, l'agglomération se sera enrichie de 200'000 habitants et de 100'000 emplois. Il ne s'agit pas là d'un objectif voulu par les autorités mais de l'évolution prévue par plusieurs études prospectives. Evidemment, on souhaiterait pouvoir décider si, oui ou non, nous entendons croître de la sorte. Mais c'est un élément sur lequel nous n'avons que peu prise.

Le **Projet d'agglomération franco-valdo-genevois** (voir www.projet-agglo.org), auquel collaborent et contribuent financièrement l'ensemble des collectivités concernées, se propose de prendre acte de canaliser ce développement par des mesures d'aménagement du territoire et d'organisation sociale. Les Verts s'en félicitent. A vrai dire, même si la population n'augmentait pas dans les proportions prévues, les mesures envisagées par le projet resteraient nécessaires tant les incohérences au niveau de la mobilité et de la répartition des emplois sont nombreuses. Le projet d'agglomération est un projet de rattrapage autant que d'avenir.

Quid de Vernier?

Notre commune est associée aux études portant sur l'axe Cornavin - Saint-Genis. Les Verts souhaitent que nos autorités y défendent fermement les positions suivantes:

- Une urbanisation de qualité.
- La desserte efficace des zones d'activités par les transports publics.
- Le développement rapide de la ligne RER Bellegarde-La Plaine-Cornavin.



Cette évolution sera aussi l'occasion de changer l'image qu'on se fait du frontalier type, et qui n'est pas qu'un cliché: accroché à son volant, faute de transports publics, et peu impliqué dans la vie locale d'un côté comme de l'autre des frontières, les trajets lui mangeant tout son temps. Quand notre canton et les régions voisines auront rattrapé leur retard en matière de transports publics et auront consolidé leur appartenance à une même agglomération aux activités mieux réparties, nous pourrons dire adieu à ce stéréotype. Nous serons tous les habitants d'une agglomération compacte, multipolaire et verte (www.projet-agglo.org). Ceux qui, au bistrot comme dans les chaumières, aiment bien diviser le monde entre "eux" et "nous" devront porter le regard au-delà du Jura et des premières Alpes.

Les Verts
<http://vernier.verts.org/>

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Contrat de quartier

Les Avanchets

Quoi de neuf depuis la séance publique du mois de juin 2008?

Après avoir réuni une centaine de personnes pour présenter le Contrat de Quartier aux habitants de notre cité, nos Autorités ont cédé leur place à une bonne vingtaine d'Avanchésiens qui ont décidé de passer à la phase «active». Dès sa première réunion, la «Commission Projets» avait déjà des propositions qui permettaient de lancer la mécanique et si chacun d'entre vous attend des réalisations et non une montagne de procès verbaux, soyez rassurés : c'est bien ainsi que toute l'équipe l'entend également.

Premier exemple visible de notre travail, la pose de marquages sur les marches de la passerelle des Avanchets située à la route de Meyrin, permettant ainsi de bien distinguer celles-ci dans la pénombre et d'éviter les accidents.

Prochainement une main courante sera installée le long de la descente qui donne accès à la rue du Grand Bay pour permettre le déplacement des personnes à mobilité réduite et éviter des incidents lors des périodes de grand froid et de gel.

Des aides financières ont pu être allouées notamment pour permettre la tenue en 2009 de la deuxième édition de la fête multiculturelle, l'achat de fourniture pour un groupe de réunion de personnes retraitées permettant de combler le vide laissé par la disparition du club d'ainés de notre cité.

Nous prévoyons également la mise en place d'un site Internet pour que tou-

tes les informations concernant les activités du Contrat de Quartier des Avanchets soit en permanence accessible à la population.

Enfin le dernier projet accepté et non des moindres a été soumis par le Service de l'Action Sociale et des Solidarités: il s'agit de suppléer à l'absence d'une épicerie dans la cité par une structure légère composée de jeunes faisant les courses pour le compte d'habitants du quartier. Comme vous l'imaginez, cette réalisation ne peut s'improviser si l'on veut en garantir le succès et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de celui-ci.

Désormais le Contrat de Quartier d'Avanchet est en marche, alors si vous avez des idées, des projets n'hésitez pas, remplissez une fiche (elles sont disponibles à la maison de quartier) et déposez-les dans la boîte prévue à cet effet.



Pour nous contacter une adresse e-mail est déjà disponible : contratdequartieravanchet@gmail.com

Commission de l'information du Contrat de Quartier les Avanchets

Annonces

A votre service gratuitement.
Uniquement pour annonces sans but commercial.

Fax 022 306 06 21

Tél. 022 306 06 22

Courrier électronique:

culture-information@vernier.ch

A vendre

- En excellent état: canapé velours bordeaux bords bois travaillé val. CHF 2690.- cédé CHF 500.-; Frigo Liebherr H.120cm CHF. 400.-; Lave linge Novamatic 3kg CHF 550.-; Trotinette électr.avec siège CHF 120.; Piano Zimmermann CHF 1'500.-; TV Sharp 35cm pour réseau câblé CHF 50.-; TV Philips CHF 80.-; Tourniquet musical pr lit bb CHF 25.-; Scooter enfant électr. (3-6 ans) CHF 70.-; camion trotteur balançoire CHF 25.-; 2 chevets (forme de flamme) pieds bois massif CHF 150.-; Rétroprojecteur avec 2 charriots pour diapos CHF 80.-. Divers articles de bébé, jouets. Tél. 076 581 90 12.
- Manteau pure laine taille 44 très chaud, réversible, gris, CHF. 50.-. Tél. 022 796 18 76.

A votre service

- Dame avec références cherche heures de ménage. Tél. 022 796 49 07.
- Dame garderait petit enfant ou s'occuperait de l'amener à la crèche. Tél. 022 796 18 76.
- Répétitrice Anglaise, Aide aux devoirs Anglais CHF 25,- à l'heure tél. 078 807 13 74, sam60_@hotmail.com

Recherche

- Recherche un-e répétiteur/trice d'anglais (universitaire) pour étudiant 2e collège Genève, 1 à 2h./sem. à domicile (Avanchets). Pas sérieux s'abstenir. Tél. 079 628 67 29.

Echo du Théâtre de Vernier

Nous arrivons bientôt au grand moment de la Première de notre Dom Juan : ce sera le vendredi 27 Février à 20 h 15.

Je ne me hasarderai pas à parler de Molière, que tout le monde connaît,

et je me bornerai à vous donner la distribution du spectacle.

Y connaissez-vous quelqu'un ?

Venez vite le/la voir !

Vous ne connaissez personne ?

Quelle excellente occasion de nous rencontrer !

Sganarelle, valet de Dom Juan

Gilbert ZENGAFFINEN

Gusman, écuyer de Done Elvire

Ragotin, valet

Tim PRIVAT

Dom Juan

Joël PETOUD

Done Elvire, femme de Dom Juan

Agnès SONTHEIM

Charlotte, paysanne

Patricia PICCHIOTTINO

Pierrot, paysan

Philippe FLÜCK

Mathurine, paysanne

Camille MOHNHAUPT

Un pauvre

Alain RAMEAU

Dom Carlos, frère d'Elvire

Albert MORARD

Dom Alonse, frère d'Elvire

Pierre-Félix DELAY

M. Dimanche, marchand

Jimmy AMMANN

Dom Louis, père de Dom Juan

Jean LOTTAZ

Mise en scène

Clairmonde LIÉVAUX

A bientôt, donc !

Aula de l'école des Ranches

du vendredi 27 février

au vendredi 20 mars,

mardis, vendredis, samedis à 20h15

mercredis à 19h

dimanches 8 et 15 mars à 17h.

Location Stand Info Balexert

Places CHF 20.-,

tarif réduit CHF 15.-

Réservation au 022 885 09 11 ou

sur www.theatrevernier.ch

THEATRE DE VERNIER
Echo de Vernier Salle des Ranches Vernier

DOM JUAN
DE MOLIÈRE
 Mise en scène: CLAIRMONDE LIEVAUX

Les mardis, vendredis et samedis à 20 h 15
 mercredis à 19h00 - dimanches 8 et 15 à 17 h 00

Location : stand info Balexert - Prix des places Frs 20.- AVS & étudiants frs 15.-
 Réservation: Tél. 022 885 09 11 (répondeur) et site internet www.theatrevernier.ch

Du 27 février au 20 mars 2009
 Buffet dès 19 h 00 - les mercredis après le spectacle

balexert avec le soutien de **balexert**
 [110 commerçants au centre] [110 commerçants au centre]

Soirée des parents à l'Alibi

L'équipe d'animation ainsi que le comité de la Maison de Quartier de Vernier (l'Alibi) organisent une **Soirée portes ouvertes aux parents le lundi 16 février 2009 à 19h à l'Alibi.**

Lors de cette rencontre, l'équipe de l'association se fera un plaisir de présenter le fonctionnement de l'Alibi ainsi qu'un panorama des activités qui y ont lieu.

La Maison de Quartier est une association sans but lucratif rattachée à la Fondation cantonale pour l'Animation Socio-culturelle (FASc). Le fonctionnement de l'AMQV est rendu possible en partie grâce au budget octroyé par la commune de Vernier. Des animateurs professionnels, des moniteurs for-

més ainsi qu'un comité composés de personnes bénévoles veillent à son bon fonctionnement.



Cette année, la date de l'Assemblée Générale de la Maison de Quartier est fixée au **lundi 23 février 2009 à 20h à l'Alibi.**

Si vous avez envie de participer au développement de la vie sociale du quartier (organisation de la fête au village, troc aux jouets, Vernier festival, etc.), rejoignez-nous à la soirée dédiée aux parents et/ou lors de l'Assemblée Générale de l'AMQV! Et bonne année !

**Association de la Maison
du Quartier de Vernier**

www.alibi1214.ch
Ch. Champ-Claude 7
1214 Vernier
Tél. 022.341.04.08
E-mail: mq.vernier@fase.ch

Kermesse de Vernier

La paroisse de Vernier Saints Philippe et Jacques vous convie à venir faire la fête à l'occasion de sa grande kermesse les

SAMEDI 4 AVRIL 2009

dès 14h00 et

DIMANCHE 5 AVRIL 2009

dès 11h00

à la salle communale de l'école de Vernier-Place

Différents stands

Vêtements 2e main, bonnes affaires
Atelier - Bijoux - Fleurs
Restauration - Buvette - Bar
Pâtisserie

Animations sur scène

ENEZ NOMBREUX.

Vous retrouverez le programme complet de notre kermesse dans le prochain Actu-Vernier.

Basket

Championnat suisse de LNB

Samedi 7 février

17h30

Centre Sportif du Lignon

Etoile Sportive Vernier Meyrin

Colas Bernex Basket

Entrée libre

Le jardin Robinson du Lignon

recherche des bénévoles

Le Jardin Robinson du Lignon est un centre qui a comme mission d'accueillir librement des enfants de 6 à 12 ans de tous horizons. Nos 150 enfants inscrits peuvent actuellement s'épanouir quotidiennement à travers les nombreuses activités proposées sur notre terrain notamment celles impliquant nos poneys, chèvres, lapins et autres animaux.

- une personne qui croit en l'associatif à Genève et qui cherche un moyen pour le soutenir;
- une personne qui souhaite participer à l'existence d'un lieu ouvert aux enfants de toutes origines et toutes classes sociales confondues;
- une personne qui souhaite maintenir et soutenir un lieu d'accueil libre qui permet aux enfants de



- avoir des disponibilités un soir par mois pour une réunion de 19h – 22h30 repas compris;
- avoir des disponibilités pour faire partie d'une commission selon les compétences mises à disposition;
- participer en coup de main, à quelques événements: fêtes, assemblées générales... selon ses disponibilités personnelles.

Si vous êtes intéressé:
passez nous voir au 26 pl du Lignon
ou contactez nous:
par téléphone au 022/796 70 66 ou
par email au jr.lignon@fase.ch
notre site:www.jardinrobinson.ch

Et pour que tout ceci soit possible l'équipe de professionnels sur le terrain repose sur un comité de gestion dont les membres bénévoles sont indispensables au bon fonctionnement du centre.

Pour que l'association du Jardin Robinson puisse encore exister

Nous recherchons **ardemment** des personnes qui auraient le profil suivant :

- Une personne de tout âge, de toute origine avec de la bonne volonté est la bienvenue;

gérer eux-mêmes leur temps selon leur envie, à une époque à laquelle c'est plutôt leur emploi du temps qui dicte leur envies;

- une personne qui comprend l'importance de pouvoir permettre à chaque enfant d'être en contact avec la nature et les animaux,
- une personne qui se reconnaît dans ces valeurs et soit prête à les défendre.

Pour le poste de bénévole, membre du comité de gestion du jardin Robinson du Lignon

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

L'équipe du
Jardin Robinson du Lignon

Café-croissants

Venez découvrir le Tai-chi (gymnastique de longue vie), le mercredi 25 février à 9 h au centre de quartier de Châtelaine-Balexert.

La Châtelaine fête sa première centenaire

Le 18 décembre dernier restera un grand jour pour Germaine Chapuis et pour l'EMS de la Châtelaine. Ce jour-là, la dame a fêté son centième anniversaire dans un établissement qui, lui, n'est ouvert qu'à peine depuis un an. Beaucoup d'émotions autour de la réception. Germaine Chapuis, entourée de ses enfants et de ses petits-enfants, du personnel soignant, d'un représentant du Conseil d'Etat et d'Yvan Rochat, maire de Vernier, fut passablement émue, même si, hélas, elle n'a plus toute sa lucidité. Pour la

féliciter de sa longévité, le canton et la commune lui ont offert un magnifique fauteuil dernier modèle pour ses déplacements.

Germaine Chapuis est née le 18 décembre 1908 à Prévondavaux, commune du canton de Fribourg, située dans le district de la Broye. C'est la plus petite commune du canton. Elle arrive à Genève en 1927 avec sa sœur, pour travailler comme bonne dans une famille. En 1932, elle épouse un charcutier français installé au bout

du lac et ensemble ils ouvrent un commerce à Montbrillant. Pendant la guerre, le mari part sous les drapeaux et Germaine tient seule la charcuterie. Heureusement il revient et ils gardent leur commerce ouvert jusqu'en 1960. Ensuite, Germaine travaille chez Naville jusqu'à 68 ans.

L'époux décède en 1981 et Germaine va habiter à Meyrin avant de déménager rue de Bourgogne. Ce n'est que l'an dernier, après s'être cassé le fémur, que la néo-centenaire se rend en EMS. Nous ne pouvons que lui souhaiter encore de longues et belles années.

D.T.



Yvan Rochat, maire de Vernier, pose aux côtés de Germaine Chapuis, première centenaire de la Châtelaine. (Photo Manuel Faustino)

Bénévolat

Vous avez toujours aimé avoir des contacts avec les personnes âgées, vous aimez communiquer, vous vous sentez concernés par le bien-être des aînés de votre commune, vous êtes ouvert à la formation (offerte) ?

Venez constituer une équipe dynamique de bénévoles d'accompagnement à l'EMS La Châtelaine espace de vie.

En cas d'intérêt ou de questions supplémentaires, merci d'appeler Mme Catherine Pictet infirmière cheffe au 022 338 25 31

EMS La Châtelaine espace de vie
1, chemin de l'Écu

1219 Châtelaine

Tél. 022 338 25 25.

VERNIER JAZZ 2009

NEW ORLEANS MEETS BUENOS AIRES

26 et 27 FEVRIER à 20H00
SALLE DES FÊTES DU LIGNON

SWING SESSION

TANGO SENSATIONS

SWISS YERBA BUENA
CREOLE RICE JAZZ BAND

+ special guests:

Cécile McLorin, vocal

Jean-François Bonnel, reeds

Ouverture des portes
et petite restauration
dès 19h00

Prélocation : Stand Info

balexert
La Cité du Centre



Renseignements : service de la culture de Vernier
022 306 07 80 – www.vernier.ch

